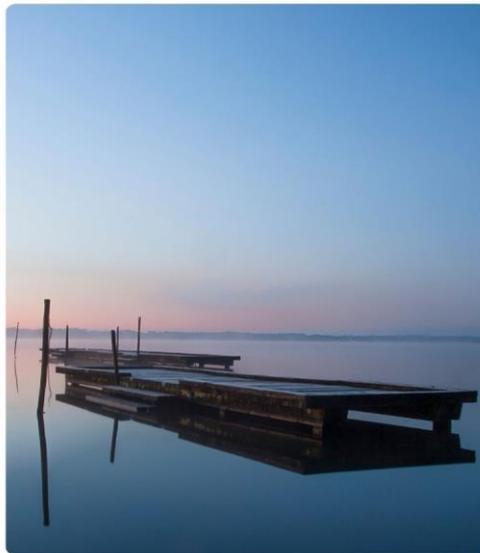
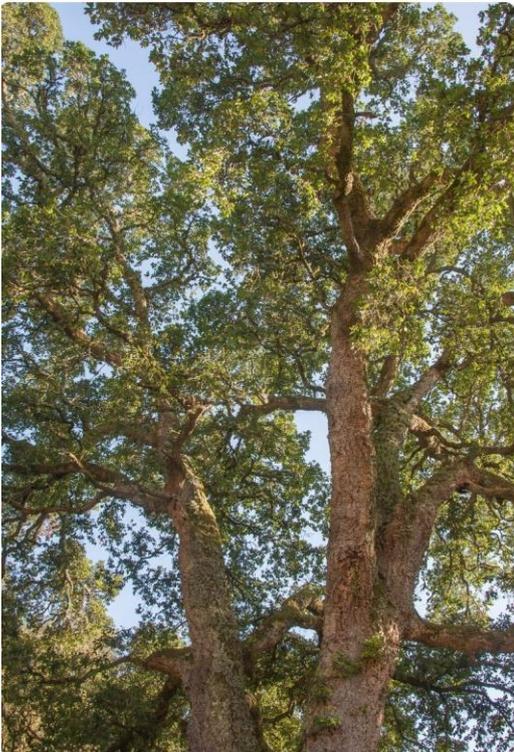




LOUS MITIEYS

Bulletin municipal N° 83

Juillet 2025



■ *Le mot du maire*

Chères Azuriennes, chers Azuriens,

Chers visiteurs de passage, chers touristes.

Alors que l'été s'installe doucement dans notre belle campagne, c'est avec un plaisir renouvelé que je vous adresse ces quelques lignes, au nom de toute l'équipe municipale. Cette saison, synonyme, je l'espère, de chaleur, de lumière et de convivialité, est un moment privilégié dans la vie de notre village. Elle marque l'arrivée de nombreux visiteurs ou touristes venus profiter de la beauté de nos paysages, de la richesse de notre patrimoine et de la douceur de vivre qui fait la renommée de notre commune.

Nous sommes fiers d'accueillir, chaque année, ces vacanciers qui choisissent de poser leurs valises chez nous, le temps d'un séjour, parfois d'un simple week-end. Leur présence participe à la vitalité économique de notre territoire, soutenant nos artisans, nos commerçants et nos hébergeurs. Elle nous rappelle aussi combien notre village est un lieu précieux, à préserver et à faire découvrir.

Cet été encore, les animations sont nombreuses. Fêtes de village, marchés gourmands les dimanches sur l'espace fêtes du lac et les mardis sur la place de la mairie, concerts en plein air, ou ateliers nautiques et initiation au tir à l'arc... Tout a été pensé pour que chacun, petit ou grand, trouve son bonheur et puisse partager des moments de joie et de rencontre. Je tiens ici à remercier chaleureusement tous les professionnels, mais surtout les associations et bénévoles qui, par leur engagement, rendent cela possible. Leur dévouement est le cœur battant de notre commune.

Mais l'été est aussi une période durant laquelle notre environnement naturel est particulièrement sollicité. Les fortes chaleurs, les risques d'incendie, la fréquentation accrue de nos sentiers ou de nos zones sensibles exigent de nous tous une vigilance particulière. Préservons ensemble ce qui fait notre richesse : nos forêts, nos rivières, nos chemins ruraux, nos paysages et en particulier les abords de notre lac. Un simple geste, comme ramasser ses déchets ou respecter les zones protégées, contribue à cet effort collectif.

Par ailleurs, nous poursuivons les projets engagés pour améliorer notre cadre de vie : entretien des voiries, valorisation du patrimoine, soutien aux initiatives locales... Votre avis, vos idées et votre implication sont essentiels. N'hésitez pas à venir à notre rencontre, à nous faire part de vos suggestions. Ce bulletin est aussi le vôtre : un lien entre nous tous, habitants d'un même territoire. Vous le verrez tout au long de ce Mitiéys, les animations de nos associations ne manquent pas. Vous trouverez aussi quelques conseils d'urbanisme ou de bien vivre bien utiles à savoir, car souvent négligés malgré leurs contraintes légales. (Débroussaillage, urbanisme etc....)

En cette saison de lumière et de partage, je vous souhaite à toutes et tous un très bel été. Qu'il soit doux, joyeux, et riche de belles rencontres. Profitons de ce temps de pause pour nous ressourcer, pour admirer ce qui nous entoure, et pour savourer la chance de vivre — ou de séjourner — dans un village aussi vivant qu'accueillant. Oui, c'est bien d'AZUR dont nous parlons, soyons en fiers.

Avec toute ma cordialité,

D Duhieu



Une tradition à l'honneur :

Chaque année à Azur, la Mairie invite toute la population à partager le « Pain et fromage ». Ce moment de convivialité est l'occasion de se réunir. Les nouvelles azuriennes et nouveaux azuriens sont attendus avec la plus grande impatience afin de favoriser leur accueil, les rencontres et répondre aux questions bien légitimes.

■ ***Vie associative et vie locale***

Club des retraités :

Depuis l'assemblée générale, le Club des Retraités a établi un programme riche en rencontres et en convivialité pour l'année à venir, accessibles au plus grand nombre, grâce aux diverses subventions (Commune, Conseil Départemental et autres) que nous remercions vivement.

L'année a bien démarré avec le repas organisé au Restaurant « Dehiou » et un goûter. Cela a permis à chacun de se retrouver dans une ambiance détendue.

Le mois de mai a été marqué par la pause du « mai » à l'école en compagnie des élèves et des enseignantes.

Le repas « asperges – civet de sanglier » a également été très apprécié.

En juin, une animation commerciale et un voyage ont clôturé les activités du premier semestre 2025.

Puis viendra la pause « été » avec reprise en septembre où partage et convivialité seront au rendez-vous.

Bonnes vacances.





Les Amis d'Azur :

Notre association de jeunes en action dans le village.

Des petits changements au niveau du bureau : Lucile Fernandes a démissionné de son poste de trésorière, qui a été repris par Rémi Goalard.

Le 30 avril dernier, nous avons planté avec enthousiasme le mai sur la place du village, perpétuant cette belle tradition. Malheureusement, ce dernier a été coupé seulement deux jours après, ce qui nous attriste profondément.

La Mayade s'est déroulée le 10 mai, c'était l'occasion de rassembler les habitants autour d'un moment convivial, mais nous souhaitons tout de même rajouter un mot.

Tout d'abord remercier chaleureusement les convives présents, de soutenir la dynamique de notre village, et de faire vivre ces moments de partage.

Cependant, nous ne pouvons pas cacher une petite pointe de déception... Il est vrai que nous aurions aimé voir plus d'habitants du village s'impliquer ou simplement être présents.

Organiser un tel événement demande de l'énergie, du temps et beaucoup d'investissement. Nous espérons un peu plus de mobilisation pour soutenir cette initiative locale portée par des jeunes motivés. Nous espérons que ce message sera entendu, non pas comme un reproche, mais comme un appel à l'élan collectif.

Nous tenons malgré tout à remercier chaleureusement la municipalité, les associations, ainsi que nos sponsors, pour leur soutien.

La fête de la musique a eu lieu le 21 juin au lac ...

Les fêtes locales se dérouleront à la salle François Mitterrand du 22 au 24 août, où nous serons présents le dimanche.

Un immense merci également à tous les bénévoles qui œuvrent dans l'ombre pour faire de chaque manifestation une réussite.

L'association reste ouverte à tous les jeunes du village à partir de 14 ans.

Nous sommes à la recherche de bénévoles entre 20 et 25 ans.

Si tu souhaites t'investir dans la vie locale, n'hésite pas à nous rejoindre ! Pour plus d'infos, contacte-nous par mail : lesamisdazur@gmail.com ou au 0664250181

Reste connecté sur nos réseaux sociaux : Facebook et Instagram pour suivre nos animations.

Passez un été plein de soleil, de rire et de fêtes.



Les Amis d'Azur

FETE DES MERES

Cette année, la cérémonie de la fête des mères a eu lieu samedi 24 mai 2025

dans notre nouvelle salle François Mitterrand.

Depuis la dernière cérémonie, nous avons accueilli 12 nouveau-nés : Nils, Charly, Margot, Andréa, Théo, Isia, Alba, Jade, Manon, Ophélie, Rose, Ander et Maddy.

Les nouvelles mamans ont reçu un bouquet de fleurs et une rose a été remise à chaque maman présente.



Little Azur :

Depuis maintenant plusieurs mois l'association d'assistantes maternelles Little Azur a pris ses quartiers dans la nouvelle salle.

Un changement important pour les professionnelles comme pour les enfants, qui ont désormais un espace chaleureux et fonctionnel pour leurs activités et qui en sont ravies.

Cette année a également été marquée par une première participation au carnaval d'Azur, une belle expérience partagée avec les enfants et les familles, dans une ambiance festive et colorée.

Ce fut un vrai plaisir de faire partie de cet évènement. Pour une première nous sommes satisfaites même si nous n'avons pas pu préparer un grand char, notre défi sera de faire mieux l'année prochaine !

L'association continue ainsi de s'ancrer dans la vie du village, mêlant accueil des tout-petits et participation à la dynamique locale.

LES NOUNOUS

Les matous azuriens :



Une nouvelle association composée d'amies des animaux, va bientôt voir le jour sur la Commune d'Azur, « Les Matous Azuriens ».

Cette association aura pour but de trapper les chats errants de la commune, les faire stériliser et identifier (art. L 212-10 du Code Rural) afin de les protéger et réguler la population féline, puis de les relâcher sur le lieu de trappage (art. L 211-27 du Code Rural).

De nouveaux bénévoles seront les bienvenus.

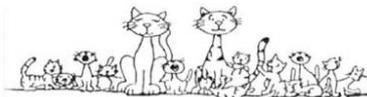
Vos dons (déductibles des impôts) et votre soutien sont essentiels à la vie de cette association.

Nous rappelons que l'identification de tout chat est obligatoire avant l'âge de 7 mois ou en cas de cession. De plus, leur stérilisation est le premier acte de lutte contre la prolifération des chats errants.

Vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante : lesmatousazuriens@gmail.com ou par téléphone au 06 32 72 20 06.

La prolifération du chat

Gestation :
52-56 jours



1^{ère} année 3 PORTÉES => 12 chatons



2^{ème} année POSSIBILITÉS, 144 chats



3^{ème} année POSSIBILITÉS, 1 728 chats



4^{ème} année POSSIBILITÉS, 20 736 chats

Stérilisation = Solution



Les Archers d'Azur :

LES ARCHERS D'AZUR

Cette année se poursuit encore avec une participation nombreuse de nos archers aux entraînements et aussi en compétition.

Championnat des Landes en salle à Pontenx les Forges (voici les podiums) :

- En U11- Emmie Goalard termine 1ère
- En U13- Juliette Larrazet 2ème
- En U15- Kilie Bon 3ème
- En U18 Briac Kautzmann 3ème
- En S1 Pauline Minard 1ère et Estelle Mora 2ème
- En S1 Baptiste Fernandes 2ème
- En S2 Guillaume Daleau 1^{er}
- En S3 Marie-Pierre Malorey 1ère
- En SHBB Bidier Belhadj 3ème
- Bravo également aux autres participants du club qui étaient à des places d'honneurs

Championnat d'Aquitaine en salle : Emmie a terminé 1ère, Guillaume Daleau 1^{er}, Aurélie Guedj, 4^{ème}, Jean-Marie Larrazet 5^{ème} et Sébastien Breteau 9^{ème}

Tournoi de Nîmes Aurélie Guedj 9^{ème}, Baptiste Fernandes 122^{ème}, Sébastien Breteau 155^{ème}

Championnat de France en salle :
Aurélie Guedj 4^{ème} et Sébastien Breteau 52^{ème}

Concours débutants

Participation de Maia Goalard 1^{ère}, Eli Burgain 3^{ème}, Clémence Lesbats 5^{ème}, Michel Tura 4^{ème} et Pierrick Guérin 6^{ème}

Nous avons toujours 3 équipes engagées : les filles en D2 et 2 équipes garçons l'une en DRE et l'autre en DR.

Une journée a été organisée pour le nettoyage et l'entretien dans le club.

Deux mamans de nos jeunes archers (Valérie Garcia et Sophie Bruno) nous ont proposé une initiation à la pratique de la cohésion cardiaque. Merci pour avoir donné de votre temps.

Dimanche 1^{er} juin, nous avons organisé une compétition Championnat départemental sélectif pour les Championnats de France. 110 archers étaient engagés.



Comme chaque été, en juillet et août, tous les mardis et jeudis de 18 à 20h il y aura des initiations de tir à l'arc dans notre jardin d'arc. Venez nombreux, on vous attend.

BONNES VACANCES ET A BIENTOT

Comité des fêtes :



Notre assemblée générale s'est déroulée le 25 janvier. 2 départs et des changements dans le bureau. Cinthia Dauga est désormais vice-présidente, Cédric Loubens secrétaire et Clothilde Amiel Blin trésorière. Merci à vous tous pour votre engagement et un grand merci aussi à Nico et Nath qui ont donné de leur temps pendant plusieurs années. Je remercie également nos fidèles sponsors et la mairie qui nous permettent d'investir et de renouveler notre matériel.

Le dimanche 09 février, nous sommes allés à la Pierre St Martin. Ce coup-ci la neige était au rendez-vous, seulement le temps lui n'y était pas. Je rappelle que le bus est gratuit pour les enfants d'Azur, cependant ils doivent être accompagnés d'un adulte. Nous réitérons la sortie l'année prochaine. Nous vous tiendrons informés de la date.

Le samedi 08 mars le loto a encore une fois de plus attiré une foule de participants. Je tiens à rappeler que nous sommes tenus à une jauge dans la salle. Nous faisons notre maximum pour vous accueillir. Cependant nous ne prenons pas de réservation. En revanche il est possible que des amis, voisinsvous gardent des places. Les portes sont ouvertes 1h30 avant le début du loto. Une fois la jauge atteinte nous sommes obligés de refuser les personnes. Nous n'avons pas le choix, c'est une question de sécurité.

Le samedi 15 mars a eu lieu le carnaval en partenariat avec L'APE et Little Azur, ainsi

que la Gym d'Azur qui a offert le goûter aux enfants. Je les remercie et espère renouveler l'opération l'année prochaine avec pourquoi pas d'autres associations. Cette année nous avons pu avoir 3 magnifiques chars : le cirque, la chenille et le saloon. C'était super ! Charles le magicien est venu faire une représentation après le goûter et nous avons conclu cette journée par le concours du meilleur déguisement. Les enfants étaient ravis. Je ne remerciais jamais assez les bénévoles qui s'investissent pour fabriquer le char.

Le dimanche 18 mai, nous avons tenu la buvette et fais des sandwiches pour le vide grenier organisé par la Gym d'Azur.

Dates des manifestations à venir :

- Sardinade :
Samedi 19 juillet à partir de 19h30 au lac avec le groupe folklorique lous Cadetouns et le podium Yo Soy la fiesta.
- Fêtes locales :
Elles se dérouleront du 22 au 24 Août. Le podium Yo Soy la fiesta animera vos soirées. La banda Les copains d'accord animera le repas du samedi soir.
Vous trouverez le programme dans vos boîtes aux lettres une dizaine de jours avant ainsi que chez les commerçants.
- Loto :
Courant début novembre.

Le comité des fêtes

L'Association des Parents d'Elèves du Marensin :

L'Association des Parents d'Elèves du Marensin (APE) organise différentes manifestations au cours de l'année scolaire afin de collecter des fonds pour soutenir financièrement la coopérative scolaire, pour les projets des 3 écoles du RPI (Azur – Messanges – Moliets).

L'A.P.E. réunit des parents volontaires et bénévoles qui souhaitent s'investir dans ces actions au bénéfice des enfants. Quelques réunions sont faites pour planifier ces dates et nous nous sommes également retrouvés en février pour une sortie cohésion ski.

Cette année 2024/2025 notre APE a donc réalisé les évènements suivants :

- Fête d'Halloween fin octobre (merci aux Azuriens d'avoir contribué à la récolte des bonbons, collecte qui a été suivie par une soirée avec tapas buvette et Boum)

- Fête de Noël avant les vacances (ateliers gratuits, visite du Père Noël et buvette)

- Vente de chocolats pour Pâques

- Vide Grenier en mai

- Kermesse à Azur le vendredi 27 juin à partir de 18h (Chant école de Messanges et représentation de l'école d'Azur et école de Moliets ; suivi de jeux, d'un repas, tapas et buvette)

Notre capacité d'action dépend de la mobilisation des parents et des Communes d'Azur, Messanges, Moliets, que nous remercions pour leur aide..

Nous sollicitons tous les parents en fonction des disponibilités de chacun. Toutes les implications, participations sont possibles et appréciables.

Parents du RPI, n'hésitez pas à prendre contact avec nous pour prêter renfort !

Le bureau de l'APE

apedumarensin@gmail.com

Pour inscrire votre ou vos enfants au Centre de loisirs intercommunal des Étangs, vous n'avez plus besoin de demander un dossier en mairie. Vous devez désormais contacter directement le Centre de loisirs afin de connaître les modalités d'inscription.

Centre de Loisirs des Étangs
11 route des Lacs
40660 MESSANGES
Tél. : 05 58 47 10 54 / clsh.desetangs@gmail.com

CULTUR'AZUR :

Lorsque nous avons débuté l'association, l'idée était de créer un lien culturel au sein de notre joli village.

Voir une représentation théâtrale à la salle des fêtes. Ecouter un concert dans l'église.....

Puis cette idée a fait son chemin

Et pourquoi ne pas offrir à ceux qui le souhaitent la possibilité de monter sur les planches ?

Aujourd'hui, c'est chose faite.

Les cours de théâtre ont débuté en septembre dernier pour les enfants et en janvier de cette année pour les adultes, et, tous ont été ravis de vous présenter :

« AZUR SUR SCENE » le 17 JUIN à 19H à la salle des fêtes.



A la rentrée prochaine, l'aventure continue, et pour ceux que l'expérience tente, les cours auront lieu :

- Pour les enfants de 8 et 9 ans : Mardi de 17h15 à 18h30.
- Pour les enfants à partir de 10 ans : Lundi de 17h30 à 19h.
- Pour les adultes : Lundi de 20h30 à 22h.

PROGRAMME DES EVENEMENTS A VENIR

- Le 15 Novembre à 20H30 à la salle des fêtes.

Représentation théâtrale « Trois femmes »

La pièce « Déshabillez-mots » interprétée par le duo féminin « A tirs d'Elles » où 2 journalistes, en habiles déshabillées de la langue française, convoquent à tour de rôle, des mots qui deviennent des personnages aussi inattendus qu'irrésistibles.

Suivi de « Ma fois avec vous », un « seule en scène » durant lequel Hélène vous embarquera dans son univers peuplé de jeux de mots. Tricoté sur mesure, ce spectacle vous fera valser au rythme de vos émotions sur des airs d'humour avec pour fil rouge, bien sûr, l'amour de la langue.

- Le 14 Décembre à 17H à l'église.

Concert de GOSPEL. L'ensemble vocal « Gospel In Landes » enchantera notre église.

- Le 17 Janvier 2026 à 20H30 à la salle des fêtes.

Représentation théâtrale « Toqué avant d'entrer »

Interprétée par la troupe de « La Nacelle », cette pièce endiablée vous mènera au sein d'une colocation très particulière où les protagonistes vont se trouver dans une situation abracadabrantesque afin de sauver l'un d'entre eux. Tous vont devoir jouer des personnages invraisemblables. L'humour et le décalage seront au RDV.

Pour tous renseignements : Sandrine au 06 88 96 01 78

Comment connaître tous les évènements organisés par ces associations ?

- Consultez le site Internet de la Mairie :

<https://www.mairie-azur.fr/>

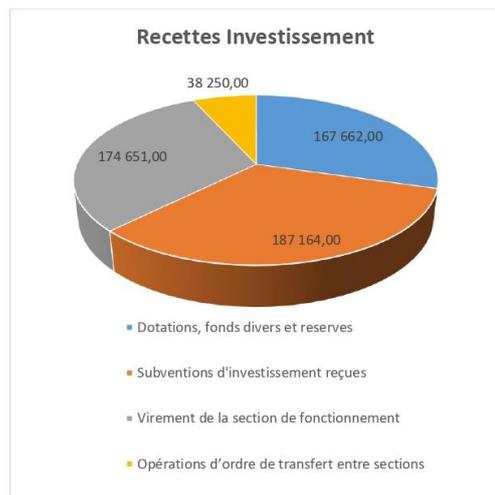
- Consultez la page Facebook de la Mairie :

https://www.facebook.com/40140Azur/?locale=fr_FR

- Consultez les informations affichées dans votre application « Panneau Pocket »

COMMUNE AZUR – BUDGET 2025

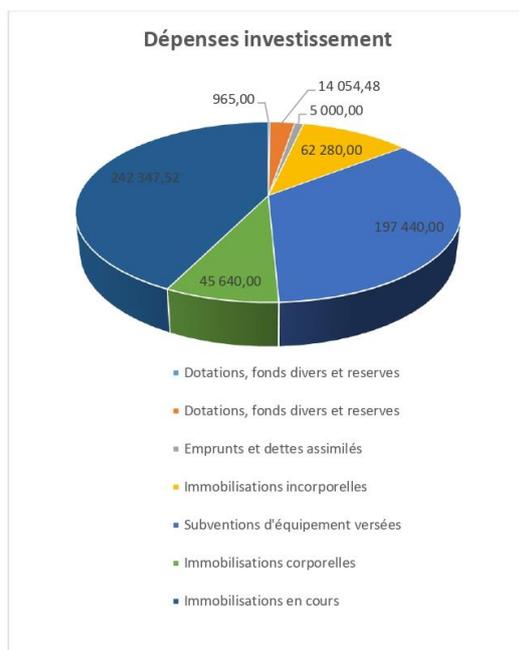
SECTION INVESTISSEMENT :



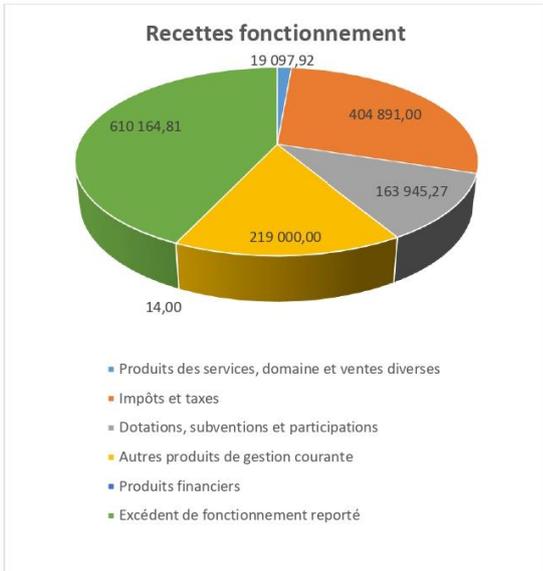
Les principales recettes d'investissement sont les subventions restant à verser par l'Etat, le Département et la Communauté de Communes Marene Adour pour la réalisation des travaux de la Salle François Mitterrand, pour l'aménagement du parking devant le cimetière et pour la réalisation de l'arrosage intégré au stade d'Azur.

Les principaux travaux prévus sont :

Réalisation parking cimetière
Arrosage intégré stade Azur
Réfection chemins ruraux
Acquisition parcelle boisée

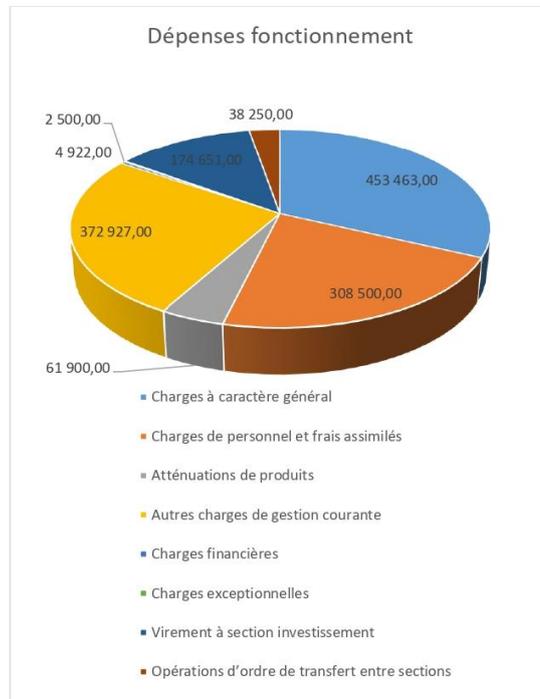


SECTION FONCTIONNEMENT :



La principale augmentation des recettes de fonctionnement concerne le montant des loyers contrat de délégation de services publics avec la Société Azu'Rivage pour le fonctionnement du Camping Azu'Rivage suite à la signature du nouveau

Les principales augmentations de dépenses de fonctionnement concernent les dépenses d'énergie, de personnel (augmentation des cotisations retraites en particulier) et l'entretien de certains chemins communaux qui seront arrangés et non refaits en totalité.



■ Vie pratique

Baignade :



La piscine du Camping Azu' Rivage est accessible aux Azuriens (en résidence principale uniquement) :

- Du 1er juillet au 7 juillet et du 19 août au 31 août 2024 : Tous les jours de 10h00 à 19h00.

- Du 1er septembre au 15 septembre 2024 : Le mercredi, le samedi et le dimanche de 14h00 à 18h00

Un justificatif de domicile et une caution de 20€ devront être remis à l'accueil lors de la première présentation.

Ensuite, il faudra se présenter à la réception à chaque entrée dans le camping en donnant le nom et prénom.

Les enfants devront être accompagnés d'au moins un des deux parents (ou représentant légal).

Shorts de bain INTERDITS.

Le règlement intérieur devra être respecté sous peine d'exclusion.



Admirez le **Lac d'Azur** depuis le ponton. Les activités nautiques sont possibles MAIS la baignade y est interdite. Pas de réglementation en vigueur pour l'amarrage des bateaux. Cet acte reste sous votre entière responsabilité. La pêche est réglementée et nécessite l'achat d'une carte de pêche. La vitesse sur le Lac est limitée à 10km / heure.

Urbanisme :

Vous êtes propriétaire et souhaitez construire un bâtiment ou faire des travaux sur une construction existante ?

Vous devez tout d'abord vous renseigner auprès de votre mairie pour savoir si votre projet se situe dans un secteur protégé. Vous allez ensuite demander une autorisation d'urbanisme : permis de construire, permis d'aménager, permis modificatif ou permis de démolir.

- Si les travaux entraînent une création de surface ou un aménagement intérieur ou extérieur (plus de 20m²) de votre bien immobilier, ils sont concernés par un **permis de construire**.

- Si vous souhaitez aménager un lotissement, un camping, une aire de stationnement, un terrain de sport ou de loisir ou faire des travaux de terrassement, vous devez obtenir un **permis d'aménager** avant de commencer vos travaux.

- Si vous avez obtenu un permis de construire ou d'aménager pour réaliser des travaux et souhaitez y apporter de petites modifications, vous pouvez le faire en déposant un permis modificatif. **Le permis modificatif** ne constitue pas un nouveau permis. Vos travaux sont concernés par un permis modificatif si vous remplissez les 2 conditions cumulatives suivantes :

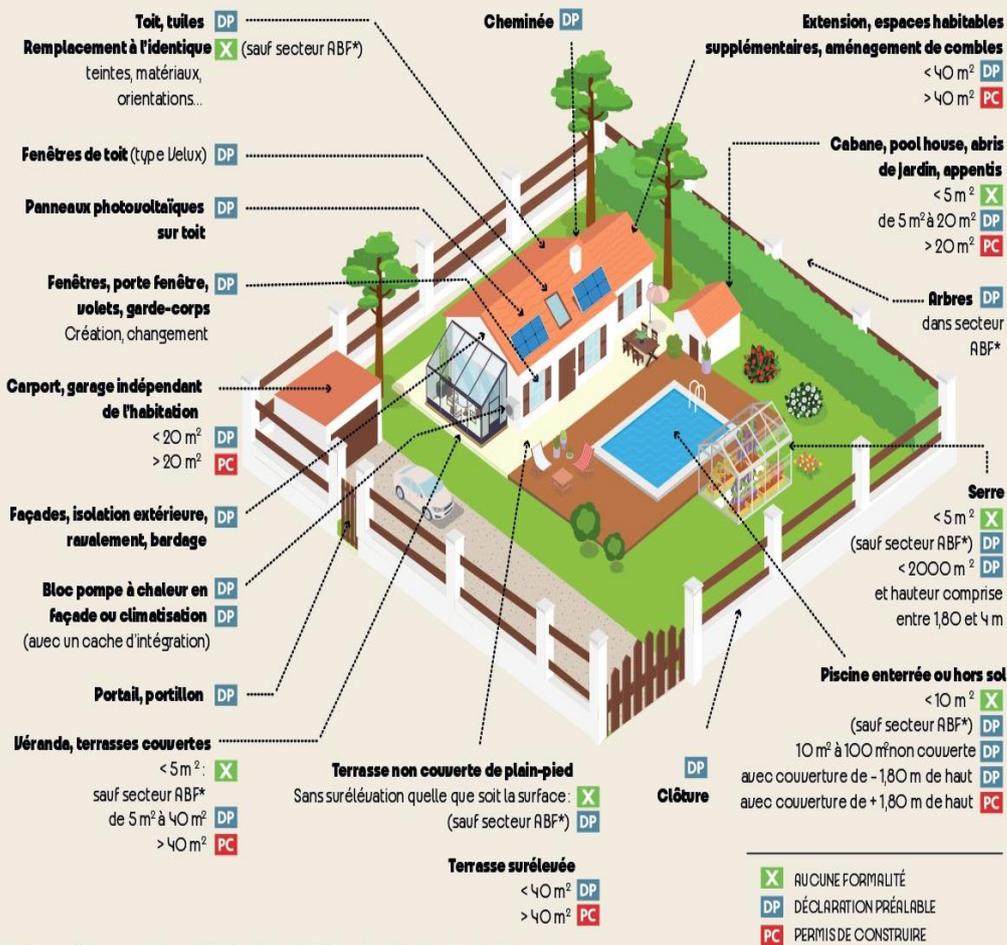
Avoir un permis de construire ou un permis d'aménager en cours de validité (3 ans)

Les travaux ne doivent pas être terminés

Les modifications envisagées ne changent pas la nature de votre projet. Si les travaux sont plus importants, vous devez déposer un nouveau dossier de demande de **permis de construire**.

Pour tous les petits travaux ou modifications ne nécessitant pas de permis de construire : abri, carport, pergola, ou serre (entre 5 et 20m²), terrasse (moins de 40m²), piscine (plus de 10m²), jacuzzi, transformation d'un garage en pièce, clôture, ... vous devez faire **une déclaration préalable de travaux**. Quels que soient vos projets, rapprochez-vous de la mairie afin de connaître les règles locales applicables (PLUI, zones particulières,...).

Quelles autorisations pour quels travaux ?



Même en l'absence de formalités, les règles du PLU sont applicables (implantations...).

Cette image est une projection pédagogique qui n'a aucune valeur réglementaire au titre du PLU.

* Architectes des Bâtiments de France



Rénovation du parc pour enfants :

Pour les papas et mamans de jeunes enfants, merci de votre patience en attendant le remplacement, à l'espace jeux Espace François Mitterrand, du manège, qui a subi les outrages du temps et peut être aussi les effets de sa très grande attractivité auprès de nos bambins.

Commenté [Dominique1]: mo

Travaux au stade :

Des travaux aux alentours de la salle François Mitterrand ont débuté courant juin. Ils consistent à refaire tout le réseau d'arrosage, afin de n'utiliser pour le stade et pour la salle des fêtes, que de l'eau de forage et non plus l'eau potable comme c'est le cas maintenant.



Un nouveau parking situé près du cimetière :

Comme vous avez pu le constater nous avons créé un parking aux abords du cimetière.

Ce dernier est opérationnel depuis quelques mois, malgré le fait qu'il ne soit pas entièrement terminé.

En effet, selon les normes en vigueur à ce jour, outre les 2 places PMR (personnes à mobilité réduite) obligatoires, nous devons créer, sur les 2 premiers emplacements, 2 zones de stationnement dédiées aux véhicules électriques et à leurs rechargements. Les bornes (I.R.V.E.) prévues à cet effet seront prochainement posées par le SYDEC.

D'autre part, pour des raisons de confort, nous installerons aussi un candélabre qui permettra aux usagers de se garer en toute sécurité.

De plus, comme vous l'avez certainement vu, un sens de circulation a été instauré (sens interdit sur l'accès depuis la Rue du Ruisseau de Dèche et sortie impérative par cette rue). En effet, les normes en vigueur sur les parkings exigent que les véhicules se garent en marche arrière pour plus de sécurité lors du redémarrage.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir prendre ces directives en compte pour le bien de tous.

Débroussaillage : Une obligation qui vous protège !

Dans les Landes, le débroussaillage en bordure des constructions, chantiers et installations de toute nature **est obligatoire** sur tout le département.

En zone urbaine, c'est-à-dire en zone « U » (voir cartographie ci-dessous) la totalité de la surface de la parcelle doit être débroussaillée, qu'elle soit bâtie ou non. Pour les terrains situés à moins de 200 mètres des bois et de la forêt, l'obligation légale de débroussaillage s'applique sur :

- 50 mètres aux abords des constructions,
- 10 mètres de part et d'autre des voies privées d'accès aux constructions.

Débroussailler consiste à **réduire la masse de végétation au sol et en hauteur** : réduire les herbes hautes, buissons, arbustes (sous-bois), séparer les cimes et élaguer certains arbres.

Débroussailler ne signifie pas supprimer tous les arbres et végétaux de la zone concernée !



Retrouvez toutes les informations nécessaires sur le site :

<https://www.landes.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture-et-Foret/Foret/Obligations-Legales-de-Debroussaillage-OLD/Obligations-Legales-de-Debroussaillage-OLD>

Attention : les mois de février et de mars sont à favoriser, **juste** avant la reprise des végétaux. L'été, les risques d'incendies sont particulièrement importants. Veillez à ce que le **niveau de vigilance** préfectoral soit faible ou moyen (vert ou jaune).

Vous pouvez consulter ce niveau de vigilance sur ce site Internet :

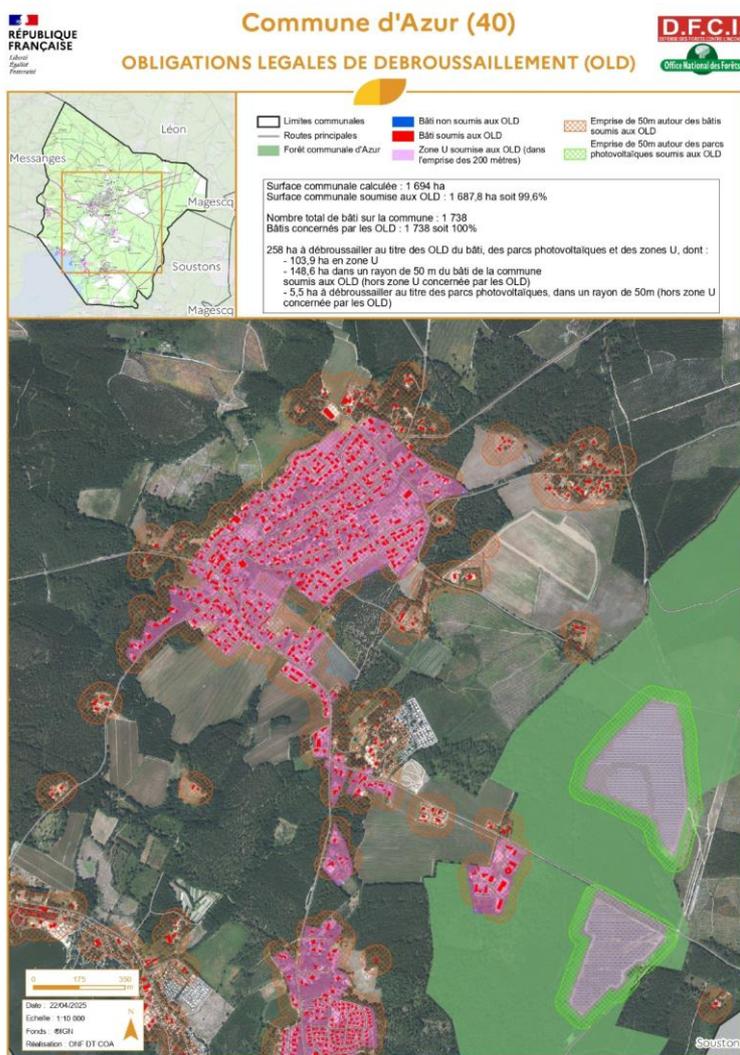


<https://www.dfc-aquitaine.fr/carte-de-vigilance>

Attention : le brûlage des déchets (feuilles et aiguilles mortes, éléments issus de la tonte de la pelouse, de la taille des haies, arbustes et élagage) est interdit !!

- Vous pouvez évacuer vos déchets verts à la déchetterie.
- Rappel : un service de mise à disposition de la remorque communale est possible.

- Vous pouvez emprunter un broyeur auprès du Sitcom.



Vigilance dans nos jardins :



Une indésirable dans nos jardins : **l'herbe de la pampa**. Longtemps appréciée pour ses grands plumeaux, elle est aujourd'hui interdite car elle est très invasive (un seul plumeau produit des milliers de graines) et présente une menace pour la biodiversité et la santé (son pollen est très allergisant). Pour s'en débarrasser : coupez d'abord les plumeaux, placez-les dans un sac FERME que vous amènerez à la déchetterie. Il ne faut surtout pas placer ces plumeaux dans votre compost ou parmi les déchets verts !!! Coupez ensuite le feuillage et les racines. Il est impératif d'indiquer aux agents de votre déchetterie que l'herbe de la pampa est une espèce végétale invasive, afin qu'elle soit incorporée au tout-venant et non aux déchets verts.

Pour rappel : l'incinération des végétaux est également interdite pour les particuliers.

Informations supplémentaires : <https://www.santeenvironnement-nouvellequitaine.fr/publications/biodiversite/le-saviez-vous-lherbe-de-la-pampa-est-desormais-interdite-en-france/>



Pour le bien-être de tout le monde,
pensez à ramasser les déjections de
votre chien !

Vie touristique

Restaurants saisonniers :

Bar Restaurant "Le Lac d'Azur"

Paillote gourmande

49 route du Pesquité

05.58.48.10.15

Restaurant du camp. « Azu'Rivage

Camping Azu'Rivage

720 Route des Campings

06.22.64.27.71

Snack Restaurant du Camp. "Landes Azur"

Camping Landes Azur

Rue Henri Goalard

06.84.97.86.61 ou 06.78.50.02.83

Restaurant « Le Paréo »

Camping La Paillote

66 route des campings

05.58.70.51.54



Yego navettes plages

Les navettes « Yego plages » sont de retour cet été. Elles vous permettront de relier Azur à la plage de Messanges avec 4 allers-retours par après-midi. Ces navettes sont gratuites. Les arrêts se trouvent au niveau des campings, du PRL et du centre bourg d'Azur.

Retrouvez les horaires en dernière page de ce bulletin.

■ *Activités touristiques*



Marché hebdomadaire :

Notre village accueillera, tous les dimanches, du 06 juillet au 31 août, au bord du Lac, de 8h00 à 13h00, un marché hebdomadaire qui fera la part belle aux producteurs et artisans locaux avec des produits de saison. Vous y retrouverez les commerçants présents le mardi matin, Place Aristide Briand.

Azur nautique voile

Route des campings

Rens. sur place

Balade en calèche

Route du lac

06.61.40.95.13

Dinosaures Parc

Route du Pesquité

[06.59.56.65.20](tel:06.59.56.65.20)

Veloc / location de vélos, mini-golf et tennis

Route des campings

06.08.34.55.30

Yoga

Contacteur Perrine

07.51.10.21.15

Naeco Pirogue : pirogue hawaïenne

Route du Pesquité

06.71.51.12.50

Supland : initiation et location de paddle

Route du Pesquité

06.73.51.26.49

■ *Informations utiles*

Pôle Santé

Eve Capitrel : 06.12.79.40.39

Feng-shui, géobiologie, thêta-thérapie,
EFT, radiesthésie, magnétisme, massages.

Gabriel Gonzalez : 05.58.48.21.09

Masseur kinésithérapeute

Charles-Henri Groud : 06.50.11.92.81

Infirmier

Elodie Lestage : 06.17.44.12.74

Naturopathe

Jérôme Mauri : 05.58.48.21.09

Masseur-kinésithérapeute, ostéopathe,
posturologue

Sandrine Sabau : 06.88.90.01.78

Sophrologue

Artistes

Peintres et photographes azuriens : la médiathèque vous propose d'exposer vos toiles / photos. Renseignements au 05.58.73.71.25.

■ Haïkus

Que porta un beroi nom
Lo vilatge on soi vadut
Que s'apera Azur

Azur com la noste ceu
Azur com la nosta mar,
Ad Azur tot blu !

L'estanh de Soston
Mei d'ua lega de long
S'apera acé... lac d'Azur

Maremna e Maransin
Tena de camps e de pins
Qu'es lo men pais

Un petit paradis
On soi vadut
E uros que i ei vivut

Il porte un joli nom
Le village où je suis né
Il s'appelle Azur.

Azur comme notre ciel
Azur comme notre mer,
A Azur tout bleu !

L'étang de Soustons
Plus d'une lieue de long
S'appelle ici... Lac d'Azur

Maremne et Marensin
Terre de champs et de pins
C'est mon pays

Un petit paradis
Où je suis né
Et heureux j'y ai vécu

***Ces petits poèmes de 3 vers et 17 syllabes sont appelés « Haïkus ».
Ici en gascon et français, ils vous ont été proposés par Pierre BEDAT.***

AGENDA



Juillet

SAM
05

Concert du chœur vocal "Adaggio"

EGLISE D'AZUR 21H

SAM.
14

Pain et fromage

SALLE FRANÇOIS MITTERRAND 18H30

Un moment de partage et de convivialité ouvert à tous

SAM.
19

Sardinade

AU LAC D'AZUR 19H30

Ale groupe Lous Cadetouns et le podiul m Yo soy la fiesta animeront la soirée

Août

LUN
04

Manché des producteurs

AU LAC D'AZUR 19H

Dégustations et animation musicale

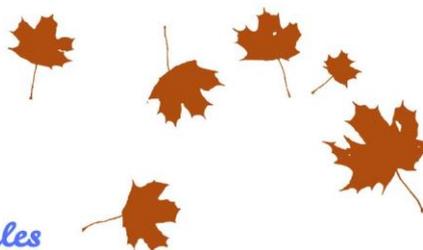
22 AU 24

Fêtes d'Azur

SALLE FRANÇOIS MITTERRAND

Repas festifs et animations durant tout le week-end

AGENDA



Novembre

SAM
15

Représentations théâtrales

SALLE FRANÇOISMITTERRAND

L'Association Cultur'azur vous propose plusieurs pièces de théâtre

Décembre

DIM
19

Concert de gospel

EGLISE D'AZUR

L'Associatoion Cultur'Azur vus propose ce concert de "Gospel in Landes"

Janvier

SAM
17

Représentations théâtrales

SALLE FRANÇOISMITTERRAND **20H30**

L'Association Cultur'azur vous propose plusieurs pièces de théâtre

■ *Etat civil*



Naissances

Isia Feltesse Dumas, née le 26 décembre 2024

Jade Bourget, née le 15 avril 2025

Manon Bourget, née le 15 avril 2025

Ander Buono-Parjouet né le 11 mai 2025

Rose Brutails née le 14 mai 2025

Maddy Sablon née le 15 mai 2025

Diogo Martins Da Silva, né le 27 mai 2025

Roma Durou, née le 30 mai 2025

Tous nos vœux de bonheur.

Décès

Michel Boursier, décédé le 20 décembre 2024

Guy Dubreuil, décédé le 22 décembre 2024

Paraskevie Béatrice Bellenis, décédée le 13 février 2025

René Chossat, décédé le 7 avril 2025

Alain Oyharçabal, décédé le 9 mai 2025

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées.

Horaires des navettes « plage » du samedi 05 juillet au dimanche 31 août 2025 :

Horaires valables du
5 juillet au 31 août 2025 inclus

LIGNE A

- o Azur Lac
- o Messanges Bourg
- o Messanges Plage

yégo PLAGES

100% GRATUIT

100% GRATUIT yego.fr

Simplifiez vos déplacements !
Retrouvez tous les horaires.

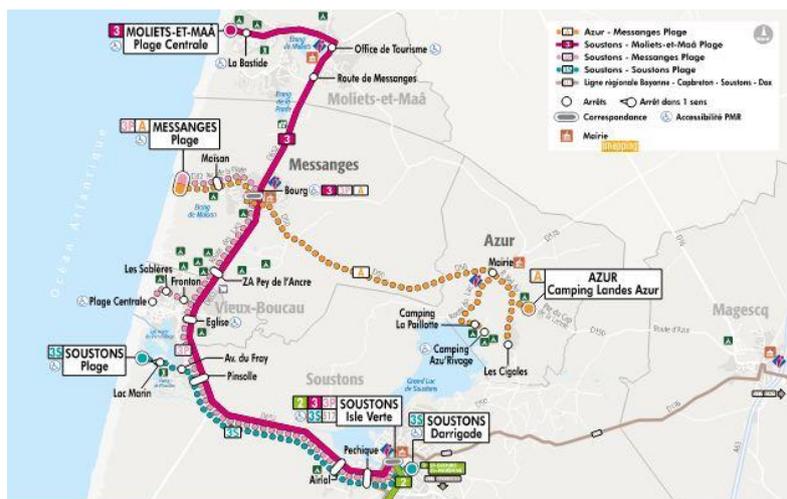
Téléchargez l'App **Yégo** sur votre mobile (disponible sur Android et iPhone).
Consultez yego.fr pour connaître les horaires, planifier vos déplacements.

Renseignement voyageur
05 58 56 80 87

Objets perdus à bord
05 58 91 11 44

Rejoignez-nous
@yego.macs

Trans-Landes
05 58 56 80 87 - 100% gratuit - 100% gratuit - 100% gratuit



LIGNE A Messanges Plage > Azur Lac

ARRIVÉE À MESSANGES - BOURG EN PROVENANCE DE :

MOLIETS (bus Yégo ligne 3)	17:40	17:40	18:35
VIEUX-BOUCAU SOUSTONS (bus Yégo ligne 3)	17:16	17:34	17:34

JOURS DE FONCTIONNEMENT (jours fériés inclus)	Tous les jours	L à V	S et D	Tous les jours
MESSANGES - Plage	17:30	18:00	18:15	18:40 19:40
MESSANGES - Moisan	17:32	18:02	18:17	18:42 19:42
MESSANGES - Bourg	17:33	18:03	18:18	18:43 19:43
AZUR - Mairie	17:45	18:15	18:30	18:55 19:55
AZUR - Camping La Paillette	17:48	18:18	18:33	18:58 19:58
AZUR - Camping Azu/Rivage	17:49	18:19	18:34	18:59 19:59
AZUR - Camping Landes Azur	17:55	18:25	18:40	19:05 20:05
AZUR - Les Cigales	-	-	-	19:12 20:12

Horaires et correspondances donnés à titre indicatif, sous réserve des conditions de circulation.

LIGNE A Azur Lac > Messanges Plage

JOURS DE FONCTIONNEMENT	Tous les jours (jours fériés inclus)			
AZUR - Les Cigales	13:33	13:53	-	-
AZUR - Camping Landes Azur	13:40	14:00	14:25	15:10
AZUR - Camping La Paillette	13:44	14:04	14:29	15:14
AZUR - Camping Azu/Rivage	13:45	14:05	14:30	15:15
AZUR - Mairie	13:49	14:09	14:34	15:19
MESSANGES - Bourg	14:01	14:21	14:46	15:31
MESSANGES - Moisan	14:02	14:22	14:47	15:32
MESSANGES - Plage	14:05	14:25	14:50	15:35

DÉPART DE MESSANGES - BOURG À DESTINATION DE :

MOLIETS (bus Yégo ligne 3)	14:54
VIEUX-BOUCAU SOUSTONS (bus Yégo ligne 3)	14:33 15:35

Horaires et correspondances donnés à titre indicatif, sous réserve des conditions de circulation.

Retrouvez toutes les informations concernant les « navettes plages » sur <https://www.yego.fr>

